

Territoire de Kuhengeri
Nom du chef Kalinda

mpot indigène de l'exercice 1948
Chefferie ou Province Buteruka -

Perceptions à charge des indigènes pour impôt indigène, C.A.C, C.D.P , et
rachat de prestations en vivres aux Mwami, chef, sous-chef au cours du
mois de Octobre 1949

Nom des sous-chefs	I. C.		I. S.		I. B.		Total à payer aux sous-chefs	Signature des sous-chefs valant quittance
	Acquis délivrés	Rachat prestation au profit du sous-chef frs	Accquis délivres	Rachat prestation au profit du sous-chef frs	Acquis délivrés	Ristourne aux sous-chefs		
Kalima	1	3	-	-	-	-	3	Hector
Ruhanga	1	3	-	-	-	-	3	Hector
Sempala ga	-	-	1	-	-	-	-	Emanu
	2	6	1				6	

Perceptions effectuées

IMPOT DE CAPITATION:

Perçu pour impôt:	2	×	60	frs=	120,0 frs.
» rachat prestations en vivres:					
a) pour Mwami:	2	×	1,5	frs=	3,0 frs.
b) pour chefs :	2	×	1,0	frs=	2,0 frs.
c) pour sous-chefs:	2	×	3,0	frs=	6,0 frs.
Perçu pour C.A.C.:	2	×	12,0	frs=	24,0 frss
» » C.D.P.:		×		frs=	155,0 frs.
Total perçu:	2	×	77,5	frs=	

IMPOT SUPPLÉMENTAIRE (polygamie)

Perçu pour impôt:	1	×	48	frs=	48 frs.
» rachat prestations en vivres:					
» pour sous-chef:		×		frs=	frs.
» » C.A.C. :	1	×	9	frs=	9 frs.
» » C.D.P. :		×		frs=	frs.
Total perçu:	1	×	57	frs=	57 frs.

IMPOT BÉTAIL:

Perçu pour impôt:		×		frs=	frs.
» » C.A.C. :		×		frs=	frs.
» » C.D.P. :		×		frs=	frs.
Total perçu:		×		frs=	frs.

A Ruhengeri, le 31.10.1949.

Le collecteur de l'impôt indigène,

155,0
57,0

212,0 frs.